



Fiche de données de sécurité: Fixprim

Conforme au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Annexe II **cantillana**

Rubrique 1 : Identification de la substance ou du mélange et de l'entreprise / société

1.1 Identificateur de produit

1.1.a Nom commercial: Fixprim

1.1.b Substances contenues dans le mélange qui contribuent à la classification du mélange :

CAS: 78330-20-8 Alcohols, C9-11-iso, C-10 rich, ethoxylated.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Primaire d'adhérence

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

1.3.1 Identification de la société/ entreprise.

Raison sociale Cantillana NV/SA

Adresse Kortrijksesteenweg 1084 - bus 03.03, 9051 Sint-Denijs-Westrem (Gent) (België)

Téléphone +32 (0)9 280 77 80

Raison sociale Cantillana GmbH

Adresse Deilbachtal 63 D-45257 Essen (Allemagne)

Téléphone +49 (0)201 43 62 83 00

1.3.2 Disponibilité de la fiche de données de sécurité via les adresses e-mail suivantes :

sales.belgium@cantillana.com

info@cantillana.com

1.4 Numéros de téléphone d'appel d'urgence

Belgique Centre antipoison +32 (0)70 24 52 45

Pays-Bas Centre antipoison national (NVIC) +31 (0)30 274 88 88

France Centre antipoison national (ORFILA) +33 (0)01 45 42 59 59

Rubrique 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

Eye Irrit.2 H319



Fiche de données de sécurité: Fixprim

Conforme au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Annexe II **cantillana**

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de dangers :



Mention d'avertissement : Attention

Mention de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux

Mention de danger spécifique UE : EUH 208 : contient un mélange de 5-Chloro-2-Méthyl-2H-Isothiazol-3-one/2-Méthyl-2H-Isothiazol-3-one (CMIT/MIT) et 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one. Peut provoquer une réaction allergique.

Conseils de prudence :

Généralités	P102	Tenir hors de portée des enfants
Prévention	P280	Porter un équipement de protection des yeux.
	P264	Se laver à fond le visage, les mains et toute partie de la peau exposée, après manipulation
Intervention	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
	P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
Élimination	P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationale ou internationales.

2.3 Autres dangers

Informations pour l'environnement	Non applicable
PBT (Persistance, bioaccumulable et toxique)	Non applicable
vPvB (très persistance et très bioaccumulable)	Non applicable



Fiche de données de sécurité: Fixprim

Conforme au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Annexe II **cantillana**

Rubrique 3 : Composition et informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable..

3.2 Mélange

Substances présentant un danger

INDEX/CE/CAS	Nom chimique	Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP)	%
CE : 500-234-8 CAS / 68891-38-3	Sodium Laurylpolyethoxyetha nol Sulfate	Eye Dam.1 H318 Skin Irrit.2 H315 Aquatic Chronic 3 : H 412	0.5-1.5%
CE : 500-234-8 CAS / 68891-38-3	Fatty alcohol ethoxylated C12-C14	Eye Dam.1 H318 Skin Irrit.2 H314 Aquatic Chronic 3 : H 412	0.5-1.5%
INDEX/613-167-00-5 CE : 611-341-5 CAS / 55965-84-9	mélange de 5-Chloro- 2-Methyl-2H- Isothiazol-3-one/2- Methyl-2H-Isothiazol- 3-one 3:1	Acute Tox.3, H301 Acute Tox.3 ,H311 Acute Tox.3 ,H331 Skin Cor. 1B,H315 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1: H 410 (M=1) Skin Sens,1A H317	0.0014%

Le texte intégral des mentions de danger H est repris à la rubrique 16.



Fiche de données de sécurité: Fixprim

Conforme au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Annexe II **cantillana**

Rubrique 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Montrer la fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Projection ou contact avec les yeux : Ne pas frotter afin d'éviter des atteintes supplémentaires à la cornée. Retirer les lentilles le cas échéant, puis effectuer un rinçage immédiat et abondant des yeux à l'eau claire pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien écartées ; faire mouvoir les yeux dans toutes les directions en veillant à éliminer toutes traces de produit. Consulter immédiatement un médecin ou un ophtalmologue..

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon..

Ingestion : Rincer la bouche. Si les troubles se prolongent consulter un médecin.

Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent consulter un médecin

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune autre information importante n'est disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information importante n'est disponible.

Rubrique 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Information générale : Non inflammable

5.1 Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : décomposition thermique de matières à partir de 200°C : formation de CO et CO₂. Ne pas respirer les fumées.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spéciale de protection : Porter un appareil respiratoire autonome isolant pour pénétrer dans les locaux enfumés.

Précautions environnementales : Ne pas verser les eaux d'extinction d'incendie dans les égouts ou les cours d'eau.



Fiche de données de sécurité: Fixprim

Conforme au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Annexe II **cantillana**

Rubrique 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations ni dans les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthode de nettoyage: recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre, ..). Laver les résidus de la zone contaminée avec beaucoup d'eau.
Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Consulter la rubrique 7 pour des informations concernant une manipulation sûre.
Consulter la rubrique 8 pour des informations concernant les équipements de protection individuelle adaptés.
Consulter la rubrique 13 pour des informations concernant les mesures d'élimination.

Rubrique 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prévoir des postes d'eau à proximité dans le cas d'utilisation régulière. Manipuler de préférence dans des locaux suffisamment aérés.

Prévention des incendies

Il n'y a pas de mesures spécifiques.

Équipements et procédures recommandés

Eviter impérativement le contact du produit avec les yeux et la peau.

Se laver les mains après chaque utilisation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Manipuler de préférence dans des locaux suffisamment aérés ou à l'extérieur.

Pour la protection individuelle voir le paragraphe 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations sur la protection du travail..

Équipements et procédures interdits

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.



Fiche de données de sécurité: Fixprim

Conforme au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Annexe II **cantillana**

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Protéger contre l'eau ou l'humidité.

Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder à l'abri du gel, de la chaleur et de la lumière directe du soleil.

Conserver hors de la portée des enfants.

Emballage

Conserver uniquement en position verticale dans des emballages fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Il n'y a pas d'autres informations importantes disponibles.

Rubrique 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants et valeurs limites professionnelles à surveiller

Le produit ne contient pas, en quantité significative, de substances présentant des valeurs-seuil à surveiller au poste de travail.

Remarque supplémentaire

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.



Fiche de données de sécurité: Fixprim

Conforme au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Annexe II **cantillana**

8.2 Contrôle de l'exposition

Mesures générales de sécurité et d'hygiène :

Les précautions usuelles pour la manipulation de produits chimiques doivent être suivies.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et après avoir manipulé le produit.

Eviter le contact avec les yeux, les muqueuses et les mains.

Utiliser si nécessaire une crème hydratante de la peau après avoir utilisé le produit.

Mesures techniques :

S'assurer que la ventilation soit adéquate ou qu'il y ait un système d'évacuation d'air sur le lieu de travail.

Mesures de protection individuelle

Pictogrammes de sécurité



Protection des yeux et du visage :

Eviter le contact avec les yeux.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes masques conforme à la norme NF EN166.

Prévoir à proximité un récipient d'eau propre ou une fontaine oculaire en cas de projection dans les yeux.

Protection des mains :

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, dès lors être contrôlée avant l'utilisation.

Protection du corps :

Eviter le contact prolongé avec la peau.

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Vêtement de travail fermé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées doivent être lavées soigneusement à l'eau savonneuse.

Protection respiratoire :

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans les conditions normales d'utilisation.



Fiche de données de sécurité: Fixprim

Conforme au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Annexe II **cantillana**

Rubrique 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Aspect	Liquide.
Couleur	Bleu clair/ transparent
Odeur	Cractéristique
Seuil olfactif	Non déterminé

Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Valeur pH	7.0-9.0
Point de fusion	Non disponible
Point d'ébullition	100°C
Point d'éclair	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Le produit est ininflammable.
Limites d'explosivité	Non disponibles
Inférieure	
Supérieure	
Pression de vapeur à 20 °C	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	Non disponible
Densité à 20 °C	1,01 kg/dm ³
Solubilité dans / miscibilité avec l'eau	Entièrement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	
Dynamique à 20 °C	Non disponible
Cinématique	Non disponible



Fiche de données de sécurité: Fixprim

Conforme au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Annexe II **cantillana**

9.2 Autres informations

Il n'y a pas d'autres informations importantes disponibles.

Rubrique 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Il n'y a pas de réactions dangereuses dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.4 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.5 Conditions à éviter

Craint le gel et les températures supérieures à 35°C.

10.6 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.7 Produits de décomposition dangereux

Il n'y a pas de produits de décomposition dangereux connus dans les conditions normales d'utilisation.



Fiche de données de sécurité: Fixprim

Conforme au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Annexe II **cantillana**

Rubrique 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Contact avec les yeux :irritant pour les yeux

11.1.1 Substances

Information sur les composants

INDEX/CE/CAS	Nom chimique	LD50 Oral	LD50 Dermal	LD50 Inhalation
CE : 500-234-8 CAS / 68891-38-3	Sodium Laurylpolyethoxyethanol Sulfate	LD50(oral) > 2,000 mg/kg (OECD GUIDELINE 401)	LD50(dermal) > 2,000 mg/kg (OECD GUIDELINE 402)	Non déterminé
CE : 500-234-8 CAS / 68891-38-3	Fatty alcohol ethoxylated C12-C14	LD50 rat (oral):> 500< 2,000 mg/kg	Non déterminé	Non déterminé
INDEX/613-167-00-5 CE : 611-341-5 CAS / 55965-84-9	mélange de 5-Chloro-2-Methyl-2H-Isothiazol-3-one/2-Methyl-2H-Isothiazol-3-one 3:1	LD50 rat (oral) > 66 mg/kg	LD50 rat (dermal):> 141 mg/kg	Non applicable

Corrosion/ irritation cutanée : pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : pas d'information disponible.

Mutagenicité des cellules germinales : pas d'information disponible.

Cancerogénicité : pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction : pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique : pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : pas d'information disponible.

Danger par aspiration : pas d'information disponible.

11.2 Mélange

Il n'existe aucune donnée pour le mélange lui-même.



Fiche de données de sécurité: Fixprim

Conforme au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Annexe II **cantillana**

Rubrique 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

12.1.1 Substances

	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Sodium Laurylpolyethoxyethanol Sulfate	EC50(72h) Desmodesmus subspicatus(green algae) > 10-100mg/l; static test (OECD Test Guideline 201)	Lc50>1-10 mg/ (DIN EN ISO 7346-2)	Microorganismes/Effect on activated sludge ECO>100mg/l (OECD Test Guideline 209)	EC50 (48h) Daphnia magna (Water flea)>1-10mg/l; static test (OECD Test Guideline 202)
Fatty alcohol ethoxylated C12-C14		Lc50>1-10 mg/ (DIN EN ISO 7346-2)	ECO>100mg/l (OECD Test Guideline 209)	

12.1.2 Mélange

Le mélange a été évalué selon la méthode traditionnelle de la réglementation du CLP (CE) N°1272/2008 et n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement mais contient des substances classées comme dangereuses pour le milieu aquatique conformément à la réglementation du CLP (CE) N°1272/2008. Voir section 3 pour les détails.

12.2 Persistance et dégradabilité

Il n'y a pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il n'y a pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Il n'y a pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT non applicable.

vPvB non applicable

12.6 Autres effets néfastes

Il n'y a pas d'autres informations importantes disponibles.



Fiche de données de sécurité: Fixprim

Conforme au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Annexe II **cantillana**

Rubrique 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination des déchets

Il est recommandé d'éviter ou de limiter autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Déchets de résidus/ produits non utilisés

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

Emballages contaminés

Eliminer conformément à la réglementation locale en vigueur

Rubrique 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU (ADR, ADN, IMDG, IATA)

Sans objet

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies (ADR, ADN, IMDG, IATA)

Sans objet

14.3 Classe(s) de danger pour le transport, classe ADR, ADN, IMDG, IATA

Sans objet

14.4 Groupe d'emballage ADR, ADN, IMDG, IATA

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 Précautions spéciales à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable. Non dangereux selon le règlement ci-dessus.



Fiche de données de sécurité: Fixprim

Conforme au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Annexe II **cantillana**

Rubrique 15 :Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Information complémentaire sur les COV : Valeur limite UE pour ce produit selon Directive 2004/42 /CE (catA/h :30gr/l)
Ce produit contient au maximum 30gr/l COV

Autres : non applicable

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

Rubrique16: Autres informations

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulations écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie de propriétés de celui-ci.

Méthode employée pour déterminer la classification danger : par calcul

Les fiches de données de sécurité sont établies par : Département R&D de Cantillana N.V.

Libellé des phrases H mentionnées aux rubriques 2 et 3

H 301	Toxique en cas d'ingestion..
H 311	Toxique par contact cutané.
H 314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H 315	Provoque une irritation cutanée.
H 317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H 318	Provoque des lésions oculaires graves.
H 319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H 331	Toxique par inhalation.
H 400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H 410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme.
H 412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme.



Fiche de données de sécurité: Fixprim

Conforme au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Annexe II **cantillana**

Acronymes et abréviations

CAS	Chemical Abstracts Service
N°CE	European Chemical number: EINECS, ELINCS or NLP
PBT	Persistent, Bioaccumulable & toxique
vPvB	Very Persistent and very Bioaccumulable
ADR	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International. Carriage of Dangerous Goods by Road)
RID	Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail) IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods IATA International Air Transport Association
ICAO	International Civil Aviation Organization
GHS	Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
WGW	Valeur déterminée légalement / Legally determined value
IMDG	International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA	International Air Transport Organisation
LC50	Lethal concentration 50%
LD50	Lethal dose 50%
PNEC	Predicted No Effect Concentration